

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 décembre 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1499)

Retiré

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE654

présenté par

M. Tardy

à l'amendement n° CE|624 du Gouvernement

ARTICLE 8

Supprimer les alinéas 68 à 77.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le comité des sanctions mis en place ici s'apparente à un véritable tribunal.

L'Agence de la GUL n'est pas censée être une AAI.